



Canton de Dourdan Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU DIX-HUIT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT**

L'An Deux mille Vingt et le vendredi dix-huit décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la Présidence de : Monsieur **ARTORÉ** Alain, Maire

Présents :

Messieurs **AUNAI** Nicolas, **CHARENTREUIL** Daniel, **GIARD** Jean-Claude, **HOARAU** Fabrice, **LORETO** Steeve, et mesdames **ANTONIO** Evelyne, **ARTORÉ** Danièle, **BOUQUETY** Isabelle, **GOSSELIN** Carole, **PAILLANCE** Chantal, **SIMON** Emeline.

Absent :

Madame **MONTEIRO** Delphine

Monsieur **GUEDON** Bernard

Monsieur **DUCHÊNE** Éric

Monsieur **LORETO** Steeve est nommé secrétaire de séance

OBJET :

- **Décision modificative**
- **Demande subvention au titre des amendes de police**
- **Questions diverses.**



Canton de Dourdan Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



DECISION MODIFICATIVE N°3

Afin de maintenir l'équilibre budgétaire par rapport aux dépenses déjà réalisées et à celles restant à engager d'ici à la fin de l'année, une nouvelle décision modificative est nécessaire

Section fonctionnement dépenses :

Chapitres	Désignation	Section	Sens	Montant proposé	Montant voté
011	Charges à caractère général	FCT	D	12.431,00	12.431,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	FCT	D	-9.720,00	-9.720,00
65	Autres charges de gestion courante	FCT	D	-2.900,00	-2.900,00
67	Charges exceptionnelles	FCT	D	189,00	189,00
	TOTAL			0.00	0.00

Section investissement dépenses :

Chapitres	Désignation	Section	Sens	Montant proposé	Montant voté
21	Immos corporelles	INVT	D	0.00	0.00
	TOTAL			0.00	0.00

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve la décision modificative n° 3

SUBVENTIONS ORGANISMES DIVERS

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu des courriers et demandes adressés par différentes associations intervenant sur le territoire de la commune de Courson Monteloup, notamment du Comité des Fêtes qui prend en charge le Noël des seniors, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions suivantes :

- Comité des Fêtes de Courson Monteloup : 320 €



Canton de Dourdan Arrondissement de Palaiseau

MAIRIE DE COURSON MONTELOUP

Place des Tilleuls

(91680)

☎ 01 64 58 90 01

Monteloup.mairie@wanadoo.fr

<http://www.courson-monteloup.fr>



DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES PRODUITS ISSUS DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les modalités de la politique mise en place par le Conseil Départemental de l'Essonne, pour la réalisation d'opérations afin d'œuvrer en faveur de l'amélioration des circulations et de la sécurité routière sur notre territoire. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la demande de subvention auprès du Département de l'Essonne et le programme des opérations suivant pour un montant total de 5.917,00 € HT :

1 Aménagement d'un ralentisseur Rue du Bois Bourdon	2.533,00 € HT
2 Personnage incitant à ralentir devant l'école	2.004,00 € HT
3 Création de lanière en pavé de grès Rue du bois Bourdon	1.380,00 € HT

Et sollicite pour la réalisation du programme d'opérations l'octroi de subventions par le Département, d'un montant total de 4.733,60 € soit 80% du projet ; autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer un dossier en vue de la demande de subvention et à signer tous les documents s'y rapportant.

Fin de séance 22h30